

# Syndicat GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du HAVRE

3630 quai des chargeurs réunis

76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90

E-mail : [cgtpah@havre-port.fr](mailto:cgtpah@havre-port.fr)



Le Havre, le 5 Avril 2019

**M Hervé MARTEL**

Président du directoire du GPMH

**Objet : Préavis de grève reconductible**

Monsieur Le Directeur,

Depuis les annonces du 1<sup>er</sup> ministre notamment concernant la fusion des ports de l'axe-seine, les discussions au plan local stagnent et n'avancent pas.

Les sujets augmentent et restent pour la plupart sans réponses de votre part, à savoir :

## **ETARES:**

La société ETARES, spécialisée dans le secteur d'activité du traitement et élimination des déchets non dangereux, à laquelle le GPMH est actionnaire actuellement à 34%, est en activité depuis 18 ans et fait l'objet d'une autorisation administrative d'exploitation jusqu'en septembre 2019, tout en précisant le fait qu'elle aura atteint sa capacité maximale, en terme de tonnages, en Mai 2019. De plus, pour raisons budgétaires, le conseil d'administration a décidé de remettre en cause 4 agents mis à disposition et demande leur réintégration au sein du GPMH.

A cela se rajoute leur volonté de mettre fin au contrat SSP sur la Protection du site (ronde et alarme), en choisissant le recours à de la vidéo protection privée.

Cette situation est inacceptable pour nous et par conséquent, nous vous demandons :

- **Le maintien du contrat SSP existant**
- **L'organisation d'une discussion pour minimiser le nombre de retours MAD envisagés**

## **Gare Maritime :**

Suite à la fermeture administrative de cette dernière, nous vous avons régulièrement sollicité pour obtenir la construction ou la rénovation d'un hangar pour que le comité d'entreprise puisse continuer l'ensemble de ses activités sociales sur le domaine portuaire.

A noter également que la seule solution proposée se situait sur le Hangar « CABIROL » qui de par sa configuration ne correspond pas à nos besoins.

Nous vous demandons donc :

- **Un engagement ferme concernant l'aménagement du Hg 110 avec un planning de réalisation optimisé prenant en compte l'ensemble de nos demandes exprimées.** (Bien évidemment mais vous vous en doutez déjà, à défaut d'avoir trouvé des solutions correspondantes à nos demandes, nous empêcherons la démolition de la gare maritime et des hangars annexes et de ce fait, la bonne avancée du projet Eolien).

### **SSP :**

En 2016 nous vous avons sollicité pour le renforcement de 10 personnes au sein de ce service, compte tenu des problématiques de poses de congés, RTT ou autres ainsi que par le nombre très important d'heures supplémentaires. La négociation à l'époque avait abouti par 5 embauches ce qui restait largement insuffisant.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que notre demande était réellement fondée car les heures supplémentaires sont toujours conséquentes et le taux de jours de congés, RTT restant à poser à peu diminuer par rapport à 2016.

A cela se rajoute les 2 courriers dont vous avez été destinataires, l'un portant sur la demande d'effectifs supplémentaires suite à l'accroissement des trafics du port du Havre ainsi que l'internalisation de la sureté à l'entrée du terminal croisière et l'autre suite à la création d'un service de la VDH avec des prérogatives de police portuaire.

**Ces 2 courriers sont restés sans réponses de votre part.**

Nous vous demandons donc :

- **5 effectifs supplémentaires pour ce service**
- **L'internalisation de la sureté à l'entrée du terminal croisière**
- **L'assurance que la police créée à la VDH n'a aucune prérogative portuaire ni qu'elle ne génèrera aucune incidence sur le périmètre d'intervention de SSP.**

### **Terminal Croisières :**

Il a été entrepris depuis l'année dernière des démarches entre la CODAH et le GPMH pour modifier les hangars pour l'accueil des passagers et en parallèle des études pour envisager l'automatisation des passerelles paquebots.

Ainsi, malgré les différentes réunions que nous avons eues en groupe de travail et de notre forte opposition à la prise en main de ce terminal par la CODAH associé au projet d'automatisation des passerelles paquebots, vous continuez en ce sens.

Nous vous demandons donc :

- **L'arrêt de tous projets d'automatisation remettant en cause nos emplois et activités**
- **L'internalisation du contrôle sureté à l'entrée du terminal par SSP**

## **Grailot :**

L'utilisation de l'espace Grailot et sa gestion par le GPMH est largement compromis par la prise en main par la ville de cet espace portuaire. De plus, nous constatons une remise en cause régulière de l'utilisation des agents de sécurité pour l'accueil du public.

Nous vous demandons donc :

- **La mise en place d'une nouvelle organisation de travail associé à des effectifs supplémentaires pour garantir une continuité essentielle de la gestion de cet espace par le GPMH.**

## **EQP :**

### **Pole ESN**

Le planning paquebot 2019 démontre encore cette année, que sans recours aux dérogations, nous ne pourrions assurer, avec les effectifs présents, l'accueil de tous les paquebots de croisière ainsi que l'augmentation des rotations ferry annoncées par Brittany Ferry.

Nous vous demandons donc :

- **L'embauche de 2 OP supplémentaires**

### **Ateliers**

Suite aux différentes réunions que nous avons eu concernant le plan de charge des ateliers associé aux effectifs dont il dispose, nous vous demandons :

- **L'embauche d'1 ajusteur pour combler le départ de M Lopez Alberto**
- **Le remplacement par anticipation de M Pellard à la section électricité (départ prévu en 2019)**
- **L'embauche d'un Mécanicien en CDI pour le roulage compte tenu de la situation de M Talbot, de l'arrêt de M Bourdain et de la situation de M Legendre Wilfried. De plus, lors des derniers tests, une personne a été identifiée et son profil pourrait permettre de reprendre l'entretien des chariots élévateur.**

### **Pole PMO - secteur vétillard**

Suite à la nomination d'un OP en remplacement anticipé de M Chardon, et à l'offre de mobilité interne qui n'a rien donné, nous vous demandons :

- **L'embauche en externe d'1 Op pour ce secteur**

## **BTP :**

### **Pont 3**

La modernisation du Parc éclairage portuaire par des équipements a LED (SDAL) a suscité de notre part une vive réaction quant à votre volonté d'externaliser ces travaux. De plus, nous sommes ré intervenu récemment concernant votre volonté à effectuer les travaux d'éclairage de la « voie verte » également en externe.

Par ailleurs, vous n'êtes pas s'en vous rappeler, que nous avons conclu ces dernières années un accord de ré internalisation de l'éclairage public du domaine portuaire et que 2 personnes avaient été embauché pour ce nouveau service, ce qui rend votre décision de recours à des entreprises extérieures sur les deux chantiers listés ci-dessus, complètement aberrante.

Nous vous demandons donc :

- **La prise en main par les équipes du Pont 3 de ces travaux (SDAL et voie verte).**

### **Ré-internalisations :**

Suite à la charte signée en 2013, et du fait que nous ayons uniquement travaillé sur la ré internalisation de l'éclairage public (aujourd'hui remit en cause), nous constatons votre manque de volonté à travailler en ce sens malgré, vos obligations relatives au décret du 30 octobre 2008.

Nous vous demandons donc :

- **La mise en place de réunions régulières sur la ré-internalisation de certaines tâches au sein du GPMH dont notamment, la sécurité aux abords du terminal croisière, les espaces verts, les métiers BTP du Hangar 84, etc...**

### **Reprographie :**

Depuis une bonne année, nous avons entamé des discussions sur la charge de travail de ce service ainsi que du manque d'effectif afin d'assurer une qualité permanente au demandeur. Malgré cela nous constatons devoir intervenir trop souvent pour dénoncer le recours trop important aux entreprises extérieures par les services de communication interne et d'HAROPA. De plus, ces salariés effectuent des taches en leurs qualités effectives d'ouvriers et de maîtrise sans en avoir le statut.

Nous vous demandons donc :

- **L'embauche de M MAHIER Mathis, CDD dans ce service, depuis plusieurs années en compensation du départ de M GUYADER.**
- **Le passage de l'ensemble des salariés de la reprographie dans la catégorie ouvrier et maîtrise**

Ainsi, compte tenu de l'ensemble des points listés dans ce courrier et de votre volonté à laisser pourrir la situation en ne répondant jamais aux mails, courrier ou revendications posées régulièrement, nous vous déposons par la présente, et pour l'ensemble de ces revendications :

**Un préavis de grève reconductible à compter du Mardi 23 AVRIL 2019, 6h00 pour des actions pouvant aller d'une (1) minute à vingt-quatre (24) heures ainsi que la suppression de la totalité des dérogations syndicales.**

Vous constaterez que le délai donné avant l'application de ce préavis vous permet largement d'organiser les rencontres utiles permettant de retrouver une situation sociale stable.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, l'expression de notre détermination sur l'ensemble de ces sujets.

Le secrétaire général  
  
L. DELAPORTE